



RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

Nouvelle-Calédonie

COMMUNE DE POUM

COMMUNIQUE

RESSORTISSANTS DE LA COMMUNE DE POUM BLOQUÉS DANS LE SUD

Madame la Maire de POUM informe les administrés de la commune, bloqués dans le sud, des dispositions en cours d'examen :

Afin d'envisager les modalités de remontée des ressortissants du nord toujours bloqués dans le sud, la cellule de crise nord invite chaque commune à effectuer le recensement de ses ressortissants communaux selon les critères suivants :

- Étudiants / Lycéens / Collégiens ;
- RDV médicaux programmés ;
- Personne se retrouvant en situation de précarité.

Afin de remplir les informations selon le tableau transmis par la cellule de crise, il est demandé aux personnes concernées de prendre contact avec les services communaux au n° suivant : **42 38 66** (7h-16h).

La province Nord a la charge de consolider la liste

Poum le 27 mai 2024



Mairie de Poum
Le Maire

Henriette
HMAEI Henriette